

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom Commercial du Produit:
ALDACIDE® G ANTIMICROBIAL

Date de révision :
06-avr.-2021

Numéro de révision:
11

1. IDENTIFICATION/PREPARATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom Commercial du Produit:
ALDACIDE® G ANTIMICROBIAL

Synonymes

Aucun(e)

Famille chimique

Aldéhyde

Code d'identification interne

HB003462

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Application

Biocide

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

Nom et les coordonnées du fabricant

Fabricant/fournisseur

Halliburton Energy Services
14th Floor, CitiBank Tower, Al-Qutayat Street
Dubai, UAE
Telephone Number : +971 43036666

Informations supplémentaires

Préparée par

Conformité chimique
e-mail: fdunexchem@halliburton.com

Numéro d'appel d'urgence

1-760-476-3962
Code d'accès de l'intervention en cas d'incident généralisé : 334305
Numéro de contrat : 14012

2. Identification des dangers

Système de classification

This SDS was prepared in accordance with United Nations "Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (GHS)" and its revisions.

Classification

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - H302
Toxicité aiguë - inhalation (poussières et brouillards)	Catégorie 3 - H331
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1 B - H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - H318
Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1 - H334
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - (exposition unique)	Catégorie 3 - H335

Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - H400
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - H412

Pictogrammes de danger**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence**Prévention**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

P301+ P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P391 - Recueillir le produit répandu

Stockage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

Élimination

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

Contient**Substances**

Glutaraldehyde

Numéro CAS

111-30-8

Informations supplémentaires

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

3. Composition/informations sur les composants

Substances	Numéro CAS	Pourcentage (%)	SGH Classification
Glutaraldehyde	111-30-8	10 - 30%	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 5 (H313) Acute Tox. 2 (H330) Skin Irrit. 1B (H314) Eye Irrit. 1 (H318) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

En cas d'inhalation, transporter la victime a l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté respiratoire, consulter un medecin.

Peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 minutes et retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter immédiatement un médecin.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS provoquer le vomissement. Ne rien administrer par voie orale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques Peut provoquer une réaction allergique cutanée Peut provoquer une réaction respiratoire allergique Peut irriter les voies respiratoires Nocif en cas d'ingestion Toxique par inhalation

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

La probabilité de lésions des muqueuses peut contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique Pas d'antidote spécifique. Traiter les symptômes

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau, neige carbonique, mousse, poudre chimique.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e) connu(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition dans le feu peut produire des gaz toxiques.

Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter des vêtements protecteurs ainsi qu'un appareil respiratoire autonome

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection adéquat. Mettre en place une ventilation adaptée Eviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Evacuer tout le personnel. Le nettoyage doit être exclusivement confié à des personnes compétentes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêchez des égouts entrants, des voies d'eau ou des basses zones.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

Informations supplémentaires

Voir Rubrique 8 et 13 pour toute information supplémentaire

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser un équipement de protection adéquat. Mettre en place une ventilation adaptée Eviter de respirer les vapeurs.

Utiliser de bonnes méthodes d'entretien des locaux pour empêcher l'accumulation de poussières. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains après utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des acides. Conserver à l'écart des alcalis. Conserver dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé Garder sous clef La durée limite de stockage du produit est de 36 mois.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans un local bien aéré Une ventilation par aspiration doit être utilisée dans les endroits dépourvus d'une bonne ventilation transversale. Si les vapeurs sont assez fortes pour être irritantes au nez ou les yeux, le TLV est excédé probablement et la ventilation spéciale ou la protection réparative peut-être est exigée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Au cas où les mesures de contrôle technique et les pratiques de travail ne suffisent pas pour empêcher les expositions excessives, un hygiéniste industriel ou un professionnel compétent, en fonction de l'application spécifique de ce produit, doit sélectionner un équipement de protection individuelle et en déterminer l'utilisation.

Protection respiratoire

Si le contrôle technique ou les méthodes de travail ne permettant de maintenir le niveau d'exposition en dessous des limites autorisées ou si le niveau d'exposition est inconnu, alors un assistant respiratoire certifié NIOSH, Norme Européenne EN149, AS/NZS 1715:2009 doit être utilisé. Le choix et les méthodes d'utilisation des équipements de sécurité y compris les assistants respiratoires, doivent être effectués par un Agent Industriel qualifié ou médecin du travail Respirateur pour vapeurs organiques.

Protection des mains

Gants imperméables Les consignes d'utilisation du fabricant doivent être respectées, compte tenu de la grande diversité des types.

Protection de la peau

Porter les vêtements de protection imperméables qui s'imposent, y compris des bottes, des gants, une blouse, un tablier, une veste imperméable, un pantalon ou une combinaison pour éviter tout contact avec la peau.

Protection des yeux

Lunettes résistantes aux produits chimiques et masque facial en cas de risques d'éclaboussures.

Autres précautions:

Des bains oculaires et douches de sécurité doivent être facilement accessibles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**État physique :**

Liquide

Couleur

Jaune clair limpide

Odeur:

Piquante

Seuil olfactif:

Aucune information disponible

pH :

3.1-4.5

Densité

1.064

Point/gamme de congélation (C):

(-5) - (-10)

Point/gamme de congélation (C):

Aucune information disponible

Point/gamme d'ébullition (C):

100.5

Point d'éclair/plage (C):

Aucune information disponible

Méthode de point d'éclair:

Aucune information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air (%):

Aucune information disponible

Seuil d'inflammabilité dans l'air (%):

Aucune information disponible

Auto-inflammabilité (C):

> 275

Taux d'évaporation (acetate de butyle = 1):

0.9

Pression de vapeur (mm/hg a 20 °C):

0.2

Densité de vapeur (air = 1):

0.8

Hydrosolubilité

Soluble dans l'eau

Température de décomposition (C):

Aucune information disponible

Viscosité, Dynamique**(centipoise) a 20 C:**

Aucune information disponible

Viscosité, cinématique**(centistokes) a 20 C:**

Aucune information disponible

Coefficient de division n-Octanol/eau:

-0.333

Poids Moléculaire:

Aucune information disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Pas prévu d'être réactif.

Stabilité chimique

Stable

Possibilité de réactions dangereuses

Impossible.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes

Matières incompatibles

Acides forts Alcalis forts.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Directives supplémentaires

Sans objet

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Inhalation**

Toxique par inhalation Extrêmement irritant pour l'appareil respiratoire. Peut provoquer une réaction respiratoire allergique
L'inhalation des vapeurs peut avoir comme conséquence la sensibilisation de peau.

Contact oculaire

Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires

Contact cutané

Provoque de graves brûlures Peut provoquer une allergie cutanée

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion Brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Effets chroniques/cancérogénicité

Il n'existe aucune information indiquant que le produit ou ses composants a une concentration de plus de 0.1 % présentent un danger chronique pour la santé.

Données toxicologiques pour les composants

Substances	Numéro CAS	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glutaraldehyde	111-30-8	50 mg/kg (Guinea Pig)	560 µL/kg (Rabbit)	0.28-0.5 mg/L (Rat) 4h

Substances	Numéro CAS	Corrosion/irritation cutanée
Glutaraldehyde	111-30-8	Grave irritation de la peau avec destruction des tissus dermiques (lapin)

Substances	Numéro CAS	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Glutaraldehyde	111-30-8	Sérieusement irritant pour les yeux avec danger de lésions oculaires (lapin)

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation cutanée
Glutaraldehyde	111-30-8	Sensibilisant cutané chez le cobaye

Substances	Numéro CAS	Sensibilisation respiratoire
Glutaraldehyde	111-30-8	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation

Substances	Numéro CAS	Effets mutagènes
Glutaraldehyde	111-30-8	Les tests in vivo n'ont pas montré des effets mutagènes

Substances	Numéro CAS	Effets cancérogènes
Glutaraldehyde	111-30-8	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales

Substances	Numéro CAS	Toxicité pour la reproduction
Glutaraldehyde	111-30-8	Pas un tératogène ou embryotoxon confirmé.

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition unique
Glutaraldehyde	111-30-8	Aucune information disponible

Substances	Numéro CAS	STOT - exposition répétée
Glutaraldehyde	111-30-8	Peut provoquer des troubles des lésions de Rein

Substances	Numéro CAS	Danger par aspiration
Glutaraldehyde	111-30-8	Sans objet

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Toxicité

Effets d'écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Substances	Numéro CAS	Toxique pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour le invertébrés
Glutaraldehyde	111-30-8	EC50(72h): 0.61 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50(72h): 0.5 mg/L (Skeletonema costatum)	LC50(96h): 10 mg/L (Lepomis macrochirus) NOEC(97d): 1.6 mg/L (Oncorhynchus mykiss) LC50(96h): 3.5 mg/L (Oncorhynchus mykiss) LC50(96h): 60 mg/L (Scophthalmus maximus)	EC50 (17h) 6.65 mg/L (Pseudomonas putida)	EC50(48h): 0.35 mg/L (Daphnia magna) EC50(48h): 0.7 mg/L (Acartia tonsa) NOEC(21d): 0.13 mg/L (Daphnia magna) EC50(48h): 0.1 mg/L (Acartia tonsa)

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

Substances	Numéro CAS	Persistance et dégradabilité
Glutaraldehyde	111-30-8	Facilement biodégradable (75% @ 28d)

potentiel Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Substances	Numéro CAS	Bioaccumulation
Glutaraldehyde	111-30-8	-0.36

Mobilité dans le sol

Substances	Numéro CAS	Mobilité
Glutaraldehyde	111-30-8	Potential for mobility in soil is high (Koc between 50 and 150). Given its very low Henry's constant (3.3E-08 atm*m3/mole; 25 °C Measured), volatilization from natural bodies of water or moist soil is not expected to be an important fate process.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. ELIMINATION DES DECHETS

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

L'élimination doit être conforme aux réglementations gouvernementales et locales.

Emballages contaminés

Respecter toutes les réglementations gouvernementales et locales en vigueur.

Autres informations

Aucune information disponible

14. DONNEES DE TRANSPORT

Numéro ONU

UN3265

Nom d'expédition des Nations unies

Liquide Corrosif Acide Organique, Sans Autre Specification
(Contient du Glutaraldéhyde)

Classes de danger pour le transport

8

Groupe d'emballage:

II

Dangers pour l'environnement

Polluant marin

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

15. REGLEMENTATION**Informations réglementaires:**

Cette FDS a été préparée conformément des Nations Unies «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)" et ses révisions.

Classification NFPA:

Santé 3, inflammabilité 1, réactivité 0

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**Principales références de la littérature et sources de données**

www.ChemADVISOR.com/
NZ CCID

Date de révision :

06-avr.-2021

Remarque sur la révision

sections de la FDS mises-à-jour:

2

3

4

Avis de non-responsabilité

Cette information est fournie sans aucune garantie, expresse ou implicite, d'exactitude ou d'intégralité. Les informations ont été obtenues auprès de différentes sources telles que le fabricant et des tierces parties. Ces informations peuvent ne pas être valides dans toutes les situations ou si le produit est utilisé en conjonction avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination d'adéquation de tout autre matériau.

Fin de la Fiche de données de sécurité